

A la Une...

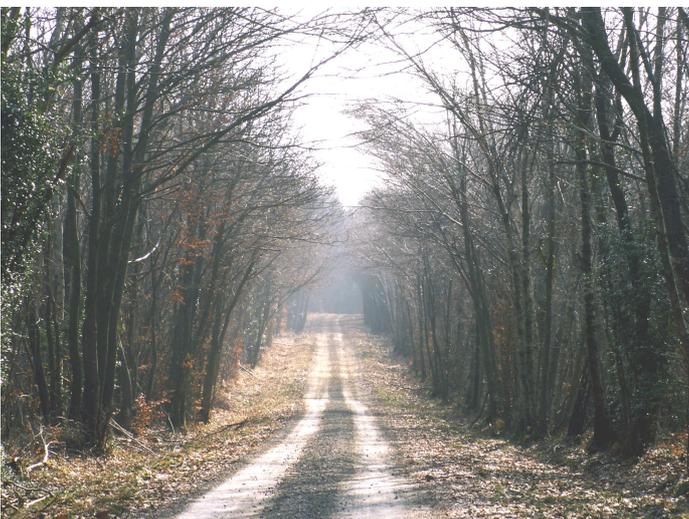


Dernière minute...

Le pourvoi formé par l'association « Pour les Chambaran Sans Center-Parcs » dirigé contre l'arrêt de la Cour d'Appel Administrative de Lyon du 24 avril 2012 a fait l'objet d'un arrêt de non-admission en date du 25 mars 2013.

Ce faisant, le Conseil d'Etat a rejeté le recours déposé contre l'arrêt de défrichement.

Le projet Center-Parcs n'est donc plus bloqué par les recours judiciaires qui l'affectaient.



Vote des taux d'imposition

Comme chaque année, pendant la période de préparation du budget, le Conseil vient de se prononcer sur le choix des taux d'imposition concernant les trois taxes par lesquelles la Commune obtient ses recettes fiscales :

- Taux pour la Taxe d'habitation : **13,56**
- Taux pour la Taxe foncière sur le bâti : **17,60**
- Taux pour Taxe foncière sur le non bâti : **62,00**

Ces taux sont à comparer aux taux moyens au niveau national et départemental (*voir tableau ci-dessous*).

	National 2012	Départemental 2012	Roybon 2012	Roybon 2013
Taxe d'Habitation	23,83	21,16	13,56	13,56
Taxe Foncière sur le Bâti	20,04	27,51	17,34	17,60
Taxe Foncière sur le Non Bâti	48,79	60,00	63,90	62,00

- A l'exception du taux pour la Taxe Foncière sur le Non Bâti, les taux votés sont inférieurs aux moyennes départementales et nationales.

- Le Conseil baisse progressivement ce taux de manière à le ramener sous les moyennes départementales et nationales.

- Depuis 2007, la Commune maintient à l'identique son Taux pour la Taxe d'Habitation.

- Malgré une augmentation graduelle (1,49 % cette année, très rarement supérieure à 2%) du taux de la Taxe Foncière sur le Bâti depuis 2007, la Commune reste nettement en dessous des moyennes nationales et départementales.

L'augmentation générale de la Fiscalité Communale reste donc encore très faible.

Pour l'année 2012, voici les recettes générées par les trois taxes :

- Taxe d'Habitation : 117 023 €
- Taxe Foncière sur le Bâti : 129 694 €
- Taxe foncière sur le Non Bâti : 47 120 €

- Les Bases d'Imposition sont décidées chaque année par le Centre des Finances Départementales. Le Conseil Municipal, lui, ne décide que des Taux, et ceci dans un cadre réglementé.

- Les Régions, les Départements et les Communautés de Communes prélèvent eux aussi des impôts de même nature.

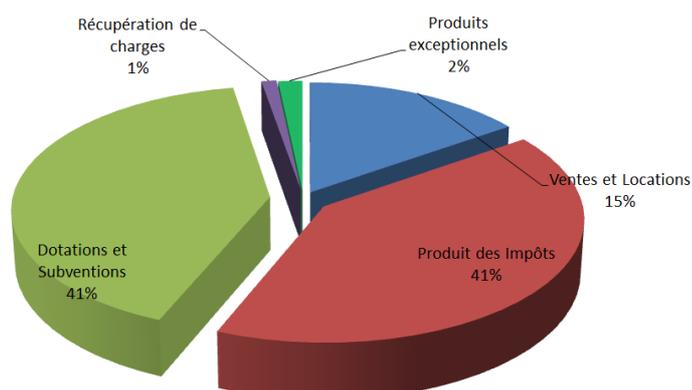
Résultats 2012 Fonctionnement

Cette double-page ne donne pas une vision comptable du budget communal mais une vision volontairement simplificatrice...

Le budget communal est consultable dans son intégralité auprès du Secrétariat de Mairie...

RECETTES : Pour fonctionner durant l'année 2012, les ressources de la Commune ont été de 1 198 794 €.

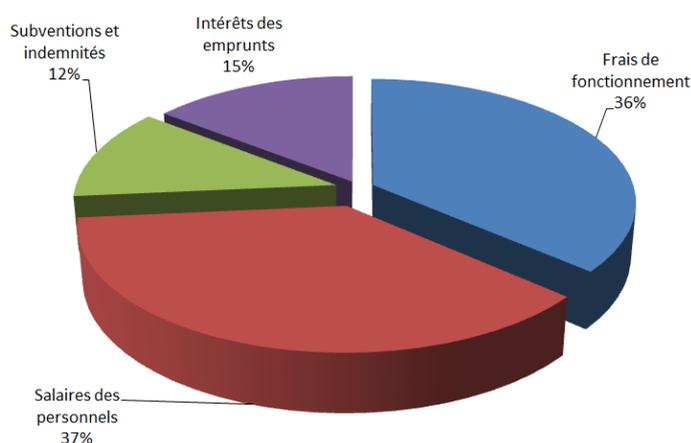
• en vendant des affouages (lots de bois), en louant des concessions au cimetière, des terres... et en louant des immeubles...	85 108 € 97 612 €
• en percevant des impôts : contributions directes mais aussi indirectes (taxes ou droits sur l'électricité, les débits de boissons, les permis de chasse, les places de marché...) ...	491 237 €
• en recevant une Dotation de Fonctionnement de l'État, des subventions de fonctionnement du Département et des participations d'autres Communes...	492 421 €
• en récupérant des charges déjà payées : charges de salaires...	12 531 €
• en récupérant des produits exceptionnels : annulations de mandats, revente de matériels...	19 885 €



La différence entre le total des Recettes de Fonctionnement et le total des Dépenses de Fonctionnement constitue une provision qui est réutilisée pour financer une partie des investissements... En 2012, le budget de fonctionnement a ainsi dégagé une disponibilité cumulée de 330 320 €.

DEPENSES : Pour fonctionner durant cette année 2012 la Commune a dépensé 991 036 € pour ...

• payer le chauffage de ses bâtiments, son eau, son électricité, ses fournitures administratives, ses frais postaux et téléphoniques, ses taxes foncières... entretenir ses routes, son parc automobile et son matériel...	360 263 €
• payer son personnel (salaires, charges sociales, cotisations de retraite....)...	368 662 €
• payer les indemnités du maire et des adjoints, les subventions aux associations, les participations obligatoires à certains organismes (comme l'Aide Sociale Départementale), les participations volontaires à divers organismes (comme les syndicats intercommunaux)...	118 933 €
• payer les charges financières liées au remboursement des intérêts des emprunts communaux... (y compris les frais pour remboursement anticipés d'emprunts)	143 178 €



A noter

Le Conseil Municipal souhaite...

Poursuivre les efforts visant à réduire les dépenses de fonctionnement...

Favoriser l'autofinancement des projets d'investissement en affectant une partie de l'excédent de fonctionnement aux investissements...

Éviter le recours à l'emprunt pour 2013, et poursuivre la politique déjà amorcée de remboursement par anticipation de la dette communale ...

Investissements : Résultats 2012 et Prévisions 2013

En plus des dépenses régulières pour son fonctionnement, la Commune doit investir pour se moderniser, pour entretenir son patrimoine, pour prévoir l'avenir, pour améliorer les services qu'elle rend à ses habitants.

Opérations d'Investissement réalisées en 2012	Dépenses réalisées 2012	Subventions perçues 2012
• Travaux sur logements et bâtiments communaux, aménagements des places du Maquis de Chambaran et de la Graineterie, installation d'un abri-bus, remplacement cadran de l'horloge de l'église...	126 583 €	75 486 €
• Plan local d'urbanisme : modification du PLU.	9 669 €	0 €
• Matériels - mobiliers : équipement informatique mairie et école, achat de logiciels, aménagement et travaux au cimetière, bancs, chaises et tables pour la salle des fêtes, matériels de couchage pour l'école maternelle.	45 437 €	0 €
• Travaux sur voiries et aménagement d'aires de stationnement. Eclairage public à la Sapinière, sur l'allée du 19 mars 1962, sur le chemin de l'Isle, sur la place du Maquis de Chambaran...	118 605 €	0 €
• Mise en sécurité du barrage : travaux, maîtrise d'œuvre et maîtrise SPS.	1 155 652 €	371 399 €
• Contournement routier du bourg : études, acquisition de terrains.	42 672 €	0 €
• Rétablissement du patrimoine forestier : études et achats de forêts.	51 831 €	0 €
• Remboursement du capital des emprunts.	189 529 €	0 €
TOTAUX.....	1 739 978 €	446 885 €

ATTENTION !

- ⇒ Une opération peut être réalisée et donc entraîner des dépenses sur plusieurs années...
- ⇒ Des subventions peuvent être versées l'année des travaux, l'année précédente ou l'année suivante...

Opérations d'Investissement prévues en 2013	Dépenses Prévues 2013	Subventions Prévues 2013
• Travaux sur logements et bâtiments communaux, aménagements places du Maquis de Chambaran et de la Graineterie, travaux au cimetière, travaux d'économie d'énergie...	620 444 €	270 202 €
• Plan local d'urbanisme : modification du PLU.	1 000 €	0 €
• Matériels - mobiliers : matériels pour la bibliothèque, caisses portage repas, matériel électoral, mobilier pour le secrétariat...	6 029 €	0 €
• Travaux sur voiries : chemin du Vatilier et fossés. Ext. réseau électrique.	54 108 €	51 231 €
• Barrage : solde des travaux. Lac : solde curage des limons, solde aménagement tournelle de vidange et aménagements paysagers.	232 900 €	147 333 €
• Contournement routier du bourg : études, acquisition terrains, dossier loi sur l'eau.	65 000 €	0 €
• Rétablissement du patrimoine forestier : études et achats de forêts.	1 350 €	0 €
• Maison Médicale : Taxe Locale d'Équipement.	9 463 €	6 532 €
• Remboursement du capital des emprunts.	200 000 €	0 €
TOTAUX.....	1 190 294 €	475 298 €

A noter : Il faut ajouter à ce budget la perception de recettes supplémentaires importantes pour 2013, liées à des projets en cours.

A noter : Certains travaux budgétisés ne seront peut-être pas réalisés cette année mais l'accent sera mis sur la possibilité du lancement des travaux d'aménagement de la place du Maquis de Chambaran.

Les séances du Conseil

Budget Communal

Le Conseil Municipal a voté le Compte-Administratif 2012 et les budgets de Fonctionnement et d'Investissement 2013 (voir pages 2 et 3).

Subventions

Le Conseil a voté les subventions aux associations : 13 400 € pour cette année 2013.

Taux d'Imposition

Le Conseil a voté les taux d'imposition pour l'année 2013 :

- Taxe d'habitation : 13,56
- Taxe foncière sur le bâti : 17,60
- Taxe foncière sur le non bâti : 62,00

Fusion des Intercommunalités

Le Conseil suit l'avancée du projet de fusion entre les Communautés de Communes « Bièvre-Chambaran » (21 Communes) et « Bièvre-Liers » (20 Communes). Seulement un an après une première fusion des Communautés de Communes « Pays de Chambaran » et « Bièvre-Toutes Aures » au 1^{er} janvier 2012, ce projet est motivé par l'intérêt pour les Communes de notre secteur à se grouper en une Communauté importante de manière à ne pas prendre le risque d'être « avalées » par les regroupements importants en cours de formation tant à l'ouest (Secteur de Beaurepaire) qu'à l'est (Communauté d'Agglomération de la Région Grenobloise).

Cette fusion pourrait intervenir au 1^{er} janvier 2014, suite à de nombreuses rencontres entre les intercommunalités.

Réforme des rythmes scolaires

En accord avec les autres Communes de la Communauté Bièvre-Chambaran, le Conseil a décidé de reporter à la rentrée 2014 la réforme des rythmes scolaires.

Des concertations seront menées avec les différents partenaires (enseignants, parents, Communauté de Communes...) afin de mettre en place pour la rentrée 2014 un emploi du temps qui respecte les rythmes de l'enfant et qui soit compatible avec les possibilités (notamment financières) des collectivités locales.

Gestion des nouvelles forêts par l'ONF

Le Conseil prépare une convention avec l'ONF de manière à envisager de soumettre au régime forestier les parcelles de bois acquises ces dernières années.

Zone de Loisirs

Comme il avait été annoncé, les derniers travaux ont pu être réalisés avant la remise en eau pour l'ouverture de la pêche : curage du piège à gravier, remise en état des plages, création d'un sentier au bord de l'eau côté route de Saint-Antoine. Des sources doivent encore être captées sur ce dernier avant de procéder aux finitions paysagères.

Portage des repas à domicile

Dans le cadre de ses actions en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, la Commune de Roybon propose un service de portage à domicile en liaison froide aux personnes de 65 ans et plus. Ce service concerne actuellement 18 personnes et représente une dépense annuelle importante.

Suivant sa volonté de réduire les dépenses de fonctionnement, le Conseil a décidé de demander une participation financière aux utilisateurs : à compter du 1^{er} mai 2013, le portage sera facturé 0,50 € par acte de portage (coût réel d'un portage : 2,50 €).

De plus, suite à des demandes, le Conseil a décidé la possibilité d'ouvrir ce service à titre temporaire aux personnes de 60 à 65 ans, dans le cas de maladie, sur présentation d'un justificatif médical, et sur décision – au cas par cas – du Conseil Municipal.

Commerce local

- Le Conseil suit le devenir du commerce de boulangerie. La Commune reste en communication avec la Chambre des Métiers Isère et Drôme. Le Conseil est attentif à ce que puissent rester pérennes les conditions d'une reprise et d'une réouverture.

- Concernant la venue possible d'un commerce alimentaire de moyenne surface sur la Commune, il est rappelé que les Roybonnais ont été informés de cette éventualité par le bulletin municipal de décembre 2012 et qu'il en a été également question au cours de la Cérémonie des Vœux du 3 janvier 2013.

Il est toutefois bon de préciser qu'il ne s'agit pour l'instant que d'une ébauche de projet dépendant de la réalisation du Center-Parcs et d'indiquer que cela pourrait constituer une occasion d'éviter les « fuites » des acheteurs vers les supermarchés à l'extérieur, grâce à une pratique de prix raisonnables.

Contournement routier du Bourg

Toutes les acquisitions de terrains sont faites ou en cours de finalisation. L'instruction du dossier de la Loi sur l'Eau se poursuit en collaboration avec le cabinet IRIS.

Center-Parcs

Le Conseil a été informé fin décembre que les deux recours auprès du Conseil d'Etat pour lesquels la Commune était concernée (Plan Local d'Urbanisme et Permis de Construire) ont été rejetés. Il n'y aura donc pas de jugement sur ces deux dossiers. Par cette décision, le Conseil d'Etat a montré que le cheminement de la Commune concernant le dossier Center-Parcs a été conduit selon les normes et que la Cour d'Appel de Lyon avait jugé sainement le dossier en 2012.

Le Conseil a été informé fin mars que le Rapporteur Public au Conseil d'Etat a proposé dans ses conclusions le rejet du pourvoi déposé par les opposants sur l'autorisation de défrichement liée au projet du Center-Parcs « Domaine de la Forêt de Chambaran ».

Dernière minute : le pourvoi formé par l'Association PCSCP vient de faire l'objet d'un arrêt de non-admission par le Conseil d'Etat en date du 25 mars 2013.

LA VIE COMMUNALE

Du côté des Associations

Cinquième Braderie de l'association EMMAÜS

5^{ème} BRADERIE EMMAÜS
Le dimanche 14 avril 2013
De 10 h à 17 h
A la salle des fêtes de Roybon
(entrée gratuite)

Manifestation organisée par les bénévoles
de la boutique Emmaüs de Roybon
(rue des écoles)



Toute l'équipe de la boutique Emmaüs.

Nous espérons que cette journée sera, comme l'année dernière, une occasion de rencontre, de convivialité, d'échange, et aussi une façon de mieux connaître l'univers d'EMMAÜS.

- **Emmaüs** c'est un mouvement solidaire et laïc de lutte contre l'exclusion, créé par l'abbé Pierre en 1949.

- **Emmaüs** c'est un mouvement de solidarité internationale pas comme les autres ! Ce sont des milliers d'hommes et de femmes dont l'action trouve sa motivation dans des phrases simples : "servir en premier le plus souffrant" et "lutter contre les causes de la misère". Ce ciment du mouvement est décliné par les groupes selon les pays, selon les contextes (Récupération et recyclage, agriculture et élevage, alphabétisation, défense des droits de l'Homme, formation, logement, protection de l'environnement, santé, accès à l'eau pour tous...)

- **Une communauté Emmaüs** c'est une chaîne de solidarité : donateurs, compagnons, bénévoles, responsables, acheteurs, chacun est dans une démarche volontaire et active, il n'y a pas d'assistantat. C'est l'idée fondatrice de l'abbé Pierre, s'adressant au premier compagnon rencontré : « viens m'aider à aider ».



La braderie, dans la salle des fêtes de Roybon.

A votre niveau,

- ✦ **Vous fournissez du travail** à des milliers de personnes au sein du Mouvement EMMAÜS.
- ✦ **Vous favorisez le réemploi et le recyclage** qui préservent l'environnement.
- ✦ **Vous permettez à des familles de s'équiper à petits prix.**

Vous pouvez déposer vêtements, bibelots, livres, jouets, petits meubles, à la boutique de Roybon aux heures d'ouverture (voir ci-dessous), ou à la pharmacie comme d'habitude. Merci de ne pas laisser vos sacs devant la boutique en dehors des heures d'ouverture, car ils risquent d'être détériorés.

Comme l'an dernier la communauté de St Paul Les Romans apportera un grand choix d'articles (mobilier, vaisselle, etc....)

Merci d'avance à vous tous pour votre participation, et **rendez-vous au dimanche 14 avril.**

**Notre journée placée sous le signe de l'amitié et de la solidarité
prendra les couleurs chaudes du rouge flamboyant !**

PROCHAINE PERMANENCE DE LA BOUTIQUE
Samedi 7 avril de 9 h à 12 h

LA VIE COMMUNALE

Du côté des Associations

Association Familiale et Rurale de Roybon

Ouverture de la Ludothèque

- Les mercredis, jeudis et vendredis.
- Horaires d'ouverture selon la disponibilité des adhérents.
- Un planning est affiché à l'entrée de la ludothèque.
- Salle petite enfance – Rue des écoles
- Renseignements : 04.76.36.20.29

Nouveau : Club de Jeux

- Club juniors de 6 à 9 ans.
- Club maxi-juniors de 10 à 14 ans.
- **Des jeux de société ou de réflexion à découvrir et à partager**
les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois
- Démarrage de l'activité : le 22 mars de 18 h à 20 h
- Renseignements au 09.66.94.25.67



La salle petite enfance qui abrite la Ludothèque.

Format-Foot Bièvre-Valloire

Voilà c'est reparti, le tournoi international U15 de FORMAFoot BIEVRE-VALLOIRE est lancé. Comme chaque année il aura lieu ...

le week-end de Pentecôte (18 et 19 Mai 2013)

Toutes les commissions travaillent d'arrache-pied pour que tout soit prêt le jour J et que cette 13^{ème} édition soit un succès : hébergement des équipes étrangères ou venant de loin, intendance au niveau de la buvette et des repas, choix des équipes participantes... Il nous faut également trouver les chapiteaux et le matériel nécessaire pour les repas (tables, bancs, friteuses, barbecues,...

Et une nouveauté cette année : en parallèle du tournoi U15 se déroulera un tournoi U13 à 9 sur le petit terrain jouxtant le terrain d'honneur.

En espérant que le beau temps soit au rendez-vous, nous vous invitons à venir encourager nos jeunes joueurs.



Le bureau.



**Le brûlage des végétaux verts,
et des plastiques
est interdit !
Respectez vos voisins !**

Bulletin municipal « Vivre à Roybon »

La commune de Roybon édite tous les deux à trois mois un bulletin municipal publié sous la responsabilité du Maire. Son but premier est d'être l'instrument de communication entre le Conseil Municipal et les habitants de la commune. Il est conçu et réalisé par l'adjoint responsable de la commission information. Il est relu et donc validé par le Maire... Dans ce bulletin peuvent figurer les articles suivants...

- des communications d'intérêt pratique sur la vie de la commune.
- des communications portant sur des projets communaux et/ou pour informer le public des délibérations du Conseil Municipal.
- des communications émanant d'associations désireuses de donner une information large quant à leurs activités ou projets.

Il est proposé en outre aux administrés la possibilité d'insérer dans le bulletin des communications dans le cadre de la rubrique "Vous avez la parole". Cette communication peut être variée.

Cependant, ne seront pas publiées :

- les communications trop longues ...
- les communications trop polémiques ...
- les communications n'apportant aucun élément nouveau à un débat en cours...
- les communications injurieuses ou diffamatoires...

Du côté de la Bibliothèque

Soirée Théâtrale à la Salle des Fêtes

Samedi 6 avril à 20h 30

Adultes : 6 €

Moins de 20 ans : 3 €

Possibilité de réservation au 04 76 36 52 04

Le thème : Lucile, jeune fille de bonne famille, attend son nouveau professeur de musique en faisant ses gammes. Jeune provincial ayant un peu de fortune, Edouard cherche, pour se lancer dans le monde, une actrice à entretenir afin d'avoir « une liaison qui [le] pose ». Pensant arriver chez la Dubarroy, une actrice à la mode, il frappe à la porte de Lucile. Ce qui doit arriver arrive : Lucile prend Edouard pour le professeur...

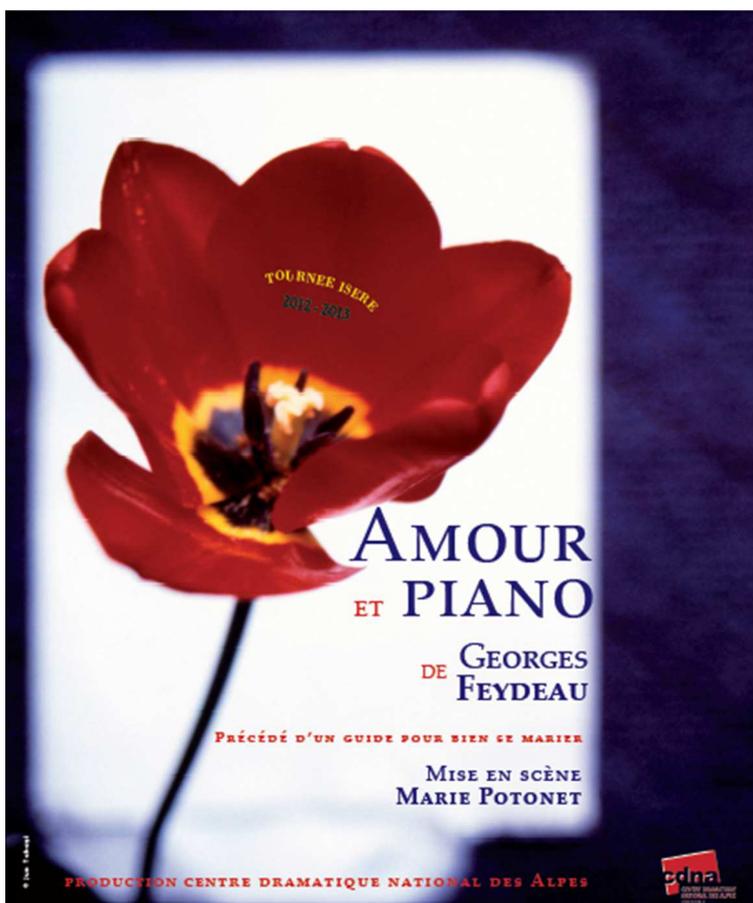
La pièce : *Amour et piano* est l'une des premières pièces de Feydeau. La brillante mécanique qui fit la renommée de l'auteur y est déjà en place, teintée d'une nonchalante insolence. Marie Potonet a choisi de la mettre en scène avec légèreté et quelque peu d'irrévérence, en mettant plus particulièrement en avant la question de l'éducation des filles

L'auteur : Feydeau a renouvelé le genre du vaudeville par une étude plus approfondie des caractères, dans une série d'œuvres qui ne cesseront pas d'être reprises et de faire rire...

Une production du Centre Dramatique National des Alpes - Grenoble

Un outil de création exceptionnel en tournée de printemps dans les communes d'Isère

<http://www.cdna-grenoble.fr/>



Venez jouer au Scrabble « duplicate » !

De nouvelles soirées Scrabble « duplicate » seront proposées ce printemps un mercredi par mois, de 20h à 22h, à l'école primaire (entrée au fond du parking supérieur).

Le Scrabble « duplicate » est la forme de compétition de ce jeu : tous les joueurs jouent avec les mêmes lettres mais seul le mot le plus « cher » est inscrit sur la grille qui est commune à tous. Les parties proposées seront cependant très conviviales et sans enjeu, hormis le plaisir du jeu en société ! **Prochaines séances les 17/04, 22/05 et 19/06.**

Les débutants sont bien sûr acceptés ! Pour participer à cette animation, il suffit de venir à l'école avec son plateau, son chevalet et ses lettres... **Renseignements au 06 45 38 01 68...**



Animations informatiques

Les animations informatiques se déroulent à l'École Primaire des Genêts tous les mercredis en fin d'après-midi, de 18h 00 à 20h 00.

Ces animations s'adressent à toutes les personnes désirant être plus à l'aise avec un ordinateur.

En ce moment, animation sur les tableurs Excel et Calc.

Prochainement, nouvelle formation de base : « Manipulation et traitement de textes - intégration d'images à des textes ».

Renseignements et inscriptions au 06 45 38 01 68

Heure du Conte

Les prochaines « Heures du Conte » se dérouleront à la bibliothèque ...à 20 h

Le vendredi 12 avril : Contes pour les petits (3 à 5 ou 6 ans).

Le mardi 7 mai : Contes du Japon.

Le vendredi 14 juin : Contes de Perrault.

La participation à toutes ces animations est gratuite mais il est néanmoins nécessaire d'être inscrit à la bibliothèque intercommunale (10 € par famille et par an). Plus de détails par téléphone au 04 76 36 52 04.

Nouveau numéro de la bibliothèque : 04 76 36 52 04

LA VIE COMMUNALE

Roybon en travaux



Le démarrage des travaux de la Crèche Multi-Accueil intercommunale

Les travaux de terrassement de la Crèche Multi-Accueil intercommunale ont débuté depuis peu sur un terrain situé entre l'École Primaire des Genêts et le Village d'Enfants. Ce projet est porté par la Communauté de Communes Bièvre-Chambaran et constitue la meilleure preuve du dynamisme de l'intercommunalité dans notre secteur.



La bonne avancée des travaux sur l'ancien bâtiment du Temple

Les travaux de réhabilitation de l'ancien Temple se sont poursuivis durant tout l'hiver. La toiture est maintenant posée sur un bâtiment présentant un beau volume. A noter la préservation de la façade présentant un caractère patrimonial intéressant. Rappelons que le projet est porté par l'Association d'Education Populaire, propriétaire du bâtiment, avec le soutien de la Communauté de Communes et de la Commune de Roybon. Au terme de la construction, le bâtiment abritera 11 logements.

Travaux de sécurité, de nettoyage et d'aménagement au lac : bientôt la fin !

Après la construction du nouveau déversoir pour des raisons de sécurité (printemps / été 2012), après l'enlèvement des 15 000 m³ de limons accumulés durant 33 ans au fond du lac (automne 2012), la commune a fait procéder durant l'hiver 2012/2013 à la pose de la métallerie de la nouvelle tourelle de vidange, au curage du piège à gravier, à la réfection des plages et à l'établissement d'un cheminement piéton qui permettra aux promeneurs l'accès aux berges du lac en le dessous de la route de Saint-Antoine. Ce chemin est encore en cours de finition (pose de drains, débroussaillage, enherbement...) et il sera prêt pour la belle saison.



Février-mars 2013 : débroussaillage du nouveau sentier avec une forte implication des employés des services techniques mis à contribution.



Février 2013 : modelage des berges pour l'installation du nouveau cheminement piéton sous la route de Saint-Antoine.



Avec le lac plein, le paysage est tout de même plus joli ! Le nouveau sentier sera bientôt drainé pour un accès plus aisé !



Mars 2013 : Comme prévu, tout était prêt pour l'ouverture de la pêche. Il y avait affluence autour du lac...



LA VIE COMMUNALE

A la bibliothèque, des animations en masse !



La classe des CM1-CM2 à la bibliothèque...

L'équipe de la Bibliothèque intercommunale multiplie les animations : informatique, heure du conte, accompagnement scolaire, scrabble... Mais il ne faut pas oublier les animations régulières menées durant toute l'année scolaire avec les classes des écoles primaires de Roybon, de Saint-Clair sur Galaure et les classes du Village d'Enfants.

Dernièrement, les élèves des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 de Roybon étaient invités à rencontrer Marie-Hélène Roche, présidente de l'Association Yakhia Nord-Niger. A l'aide de photos et de vidéos, elle leur a expliqué le travail de l'association dans la région d'Agadez au Niger. Au mois de mai, les enfants rencontreront cette fois Ibrahim, le correspondant de l'association sur place au Niger. Ils pourront échanger avec lui sur la vie quotidienne et sur les coutumes des habitants de cette région. Ces animations à la bibliothèque sont liées avec un travail sur l'Afrique mené par les enfants au premier trimestre avec l'aide de leurs enseignantes.

A VOTRE SERVICE

Des aides pour « sortir du mal-logement »

*Vous habitez un logement qui manque vraiment de confort ?
Savez-vous que vous pouvez obtenir des aides pour réaliser des travaux ?*

Le Conseil général de l'Isère avec l'Anah (Agence nationale pour l'habitat), l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement), la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et l'ARS (Agence Régionale de Santé) lance un dispositif de lutte contre le mal-logement avec des aides pour les propriétaires et les locataires occupant un logement privé.

En Isère, environ 30 000 logements seraient sans confort, voire dangereux. Ces logements sont le plus souvent occupés par des ménages qui n'ont pas les moyens financiers d'engager des travaux ou par des locataires qui ne savent pas à qui s'adresser.

Comment savoir si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

1°) **Votre logement est dangereux**, il ne vous protège pas des accidents et des intoxications.

Par exemple : vous risquez de chuter dans les escaliers ; l'installation électrique est dangereuse (fils électriques apparents)...

2°) **Votre logement n'est pas étanche**, il ne vous protège pas de l'extérieur.

Par exemple : la toiture est en mauvaise état ; les fenêtres laissent entrer l'air et la pluie : les murs présentent des traces d'humidité...

3°) **Votre logement n'est pas assez chauffé**, vous ne possédez pas de chauffage ou il ne fonctionne pas ; vous avez ajouté des appareils pour vous chauffer ; vous ne vous chauffez plus car vous ne pouvez pas payer vos factures...

4°) **Votre logement ne permet pas une hygiène correcte**, vous n'avez pas d'eau potable ; pas d'eau chaude ; il n'y a pas de séparation entre les WC et la cuisine...

Que faire si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

Si vous êtes dans une des situations ci-dessus, vous pouvez téléphoner au numéro vert : **0800 300 163** (appel gratuit depuis un fixe). Un opérateur vous accompagnera dans toutes vos démarches administratives, techniques, financières et juridiques.

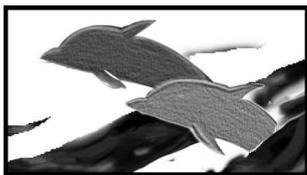


isère
CONSEIL GÉNÉRAL
www.isere.fr

Programme d'accompagnement
des locataires et des propriétaires
du parc privé

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'ISÈRE

A VOTRE SERVICE



ASPIT Emploi, un service de proximité pour votre commune

Vous recherchez de la main d'œuvre ?

ASPIT Emploi, agréé par les services de l'état depuis 1996 met à votre disposition des compétences. L'Association peut intervenir pour des activités régulières, des tâches ponctuelles, un surcroît d'activité, des travaux saisonniers, des remplacements divers...

Pour quels types d'emplois ?

- ⇒ *Ménage, repassage, préparation de repas, jardinage, ramassage de feuilles, déneigement, rangement de bois...,
- ⇒ Petit bricolage, travaux administratifs, agents de nettoyage, employés du bâtiment, opérateurs de production...

Pour quels types de clients ?

- ⇒ *Particuliers, collectivités locales, associations, agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales, entreprises.
- ⇒ Prise en charge de toutes les formalités administratives (contrat de travail, déclaration d'embauche, salaire, facturation...)
- ⇒ Recrutement, présentation et suivi du salarié assurés par l'association,
- ⇒ Vous devez fournir au salarié les matériaux et l'outillage nécessaire à l'accomplissement des tâches fixées par le contrat de mise à disposition.

**Dans le cadre des emplois familiaux (Ménage, repassage, préparation de repas, jardinage, ramassage de feuilles, déneigement, rangement de bois...), 50% de votre facturation annuelle est déductible de votre montant net d'impôts (plafond à 6 000 €). C.E.S.U pré-remplis acceptés.*

Vous recherchez un emploi ?

Vous êtes demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi depuis plus d'un an et / ou bénéficiaire des minimas sociaux, vous êtes Travailleur Handicapé, vous êtes jeune de moins de 26 ans sorti du système scolaire depuis plus de 6 mois et majeur, vous êtes âgé de plus de 50 ans. Vous êtes une femme seule avec enfants...

➔ Nous pouvons vous proposer un emploi dans les secteurs d'activités précités. Pour cela, nous souhaitons vous rencontrer afin de mieux vous connaître (compétences, formation, capacités personnelles...).

Des permanences sont organisées près de votre domicile. Contactez nous à :

St Pierre de Bressieux (siège de l'association) : 04 74 20 13 77

La Côte St André (Antenne de l'Association) : 04 74 20 83 40



Deux « canisettes » sont à la disposition des toutous du village : l'une vers l'hôpital, l'autre sur le parking supérieur de la Mairie.



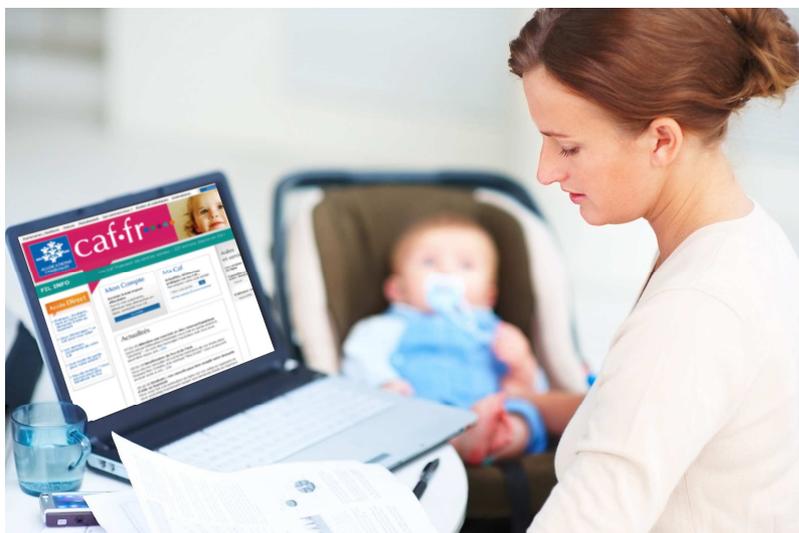
**Respectez vos voisins !
Respectez les horaires
d'utilisation
des engins bruyants !**

- Les jours ouvrables de 8h 30 à 12h et de 14h à 19h 30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

A VOTRE SERVICE

Caf de l'Isère : À chaque besoin son mode de contact !

Pour permettre à chaque allocataire d'entrer facilement en contact avec elle tout en améliorant sa capacité à traiter les dossiers dans des délais réduits, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère repense son offre d'accueil autour de la notion d'accessibilité et diversifie sa présence dans le département.



L'occasion de (re)découvrir tous les moyens mis à disposition des allocataires pour savoir lequel utiliser en fonction de ses besoins :

- **le site internet caf.fr** : pour trouver des informations sur les prestations, faire des simulations et savoir si l'on peut avoir droit à certaines prestations (revenu de solidarité active - Rsa, aide au logement, prestation d'accueil du jeune enfant - Paje), télécharger des formulaires, suivre son dossier lorsqu'on est déjà allocataire (derniers paiements, déclaration de changements de situation, impression d'une attestation, envoi d'un mail) ou encore connaître l'actualité de sa Caf ;
- **les bornes en libre-service** : pour accéder gratuitement à certaines rubriques du caf.fr, dans tout le département, dans des accueils Caf ou chez ses partenaires (mairies, relais de services publics...), parfois 24h/24 ;
- **le téléphone – 0810 25 38 80** (prix d'un appel local depuis un poste fixe) : pour accéder 24h/24 à des informations générales sur les prestations, connaître les lieux d'accueil, suivre son dossier lorsqu'on est déjà allocataire et joindre, aux horaires d'accueil téléphonique et pour une réponse personnalisée, un téléconseiller ;
- **l'accueil par un technicien-conseil** : pour obtenir une réponse personnalisée à une question complexe. L'accueil se fait désormais uniquement sur rendez-vous dans les accueils de la Caf à Bourgoin-Jallieu, Grenoble, Vienne, Villefontaine et Voiron. Des permanences ou entretiens en visio-conférence (une borne informatique équipée d'une caméra, d'un micro et d'un scanner pour dialoguer en direct avec un technicien-conseil) sont également proposées chez nos partenaires.



➔ **Coordonnées, liste des points d'accueil, permanences, horaires, prise de rendez-vous : caf.fr, espace Ma Caf.**



Service « Petite Enfance »

Multi-Accueil Itinérant « Les Chambaloux »

Comment fonctionne-t-il ?

Depuis JANVIER 2013, le camion des "CHAMBALOUX" s'installe DEUX JOURS A ROYBON ET DEUX JOURS A VIRIVILLE. de 8H30 à 17H30

ROYBON : les Lundi et Mardi
Salle Petite Enfance : 166, rue des écoles

VIRIVILLE : les Jeudi et Vendredi
Ancienne école maternelle

La halte-garderie "Les Chambaloux" est un lieu d'accueil en ½ journée ou en journée pour les enfants de la Communauté de Communes Bièvre-Chambaran de 3 mois à 3 ans.

La fréquentation maximum est de deux jours ou quatre demi-journées par semaine.

La tarification se calcule à partir des ressources 2011.

Les professionnelles de la petite enfance :

- accompagnent l'enfant au moment de la séparation d'avec son parent.
- créent un environnement favorable à son bien être pour lui permettre de s'ouvrir aux autres, de découvrir le plaisir du jeu, de grandir harmonieusement.
- privilégient le jeu libre qui permet à l'enfant de créer, imaginer, rêver, expérimenter, rencontrer d'autres enfants, développer son langage.

Comment nous contacter pour réserver la place de votre enfant ?

- ⇒ par téléphone au 06 08 13 34 27
- ⇒ par e-mail : marieluce.porchey@cc-bievre-chambaran.fr
- ⇒ sur les lieux de la halte-garderie tout au long de l'année

Lieu d'Accueil Enfants Parents « La P'tite Pause »

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents "La P'tite Pause" est réservé aux enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents mais aussi aux futurs parents.

- c'est un lieu de rencontre et d'échange,
- un espace ludique et convivial,
- un lieu de découverte, de plaisir et de jeux,

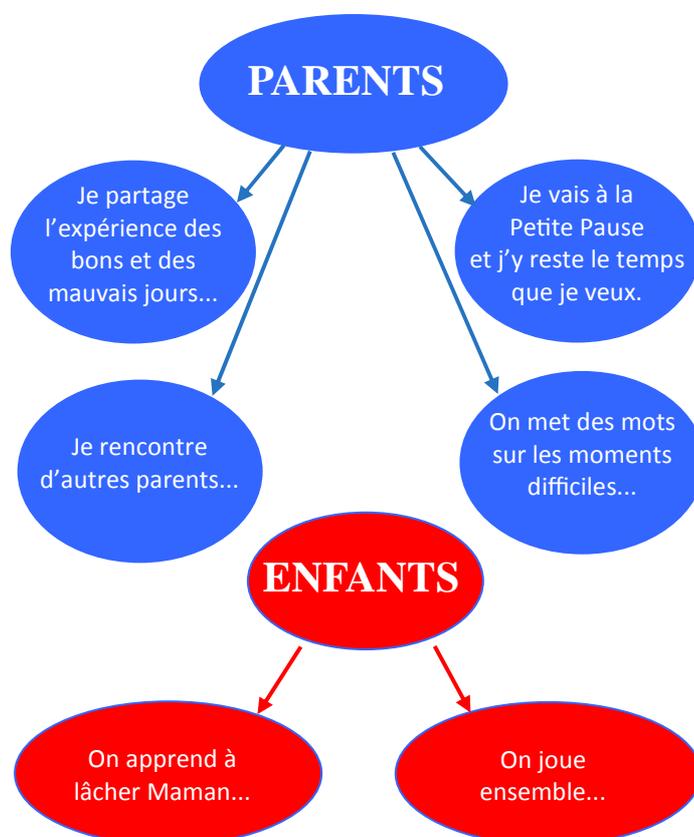
C'est un espace **GRATUIT** et **ANONYME**.
Enfants et Parents sont accueillis par une équipe de professionnelles.

Le LAEP est ouvert tous les jeudis de 8 h 30 à 11 h 30.

Attention... **Changement de salle** :

ANCIENNE ECOLE MATERNELLE DE VIRIVILLE

Pour tous renseignements : Tél. : 06.08.13.34.27



Petite Enfance

Le Relais d'Assistantes Maternelles à Roybon

Bilan annuel des activités du RAM

Depuis, le 1^{er} janvier 2012, la gestion du Relais d'assistantes maternelles a été reprise par la Communauté de Communes Bièvre-Chambaran. Le temps de travail de l'animatrice est désormais de 70 %.

Parents, assistantes maternelles, vous pouvez contacter l'animatrice les mardis, jeudis et vendredis au 06 48 51 62 95 ou par mail celine.chevallier@cc-bievre-chambaran.fr ou lors de sa permanence le 2^{ème} mardi du mois de 14h à 17h bureau n°1 au dessus de la mairie.

En décembre 2012 le nombre d'assistantes maternelles en activité sur la commune se porte à 6 pour 22 enfants accueillis.

Les temps collectifs se dérouleront à partir de janvier 2013 le 2^{ème} vendredi du mois de 9h à 11h à la salle petite enfance (ancienne école maternelle).

Les temps collectifs :

Lors des temps collectifs, depuis le mois de janvier, les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou parents employant une assistante maternelle ont pu s'adonner à l'exploration de matières, de textures, d'odeurs, d'outils... lors de divers ateliers d'éveil. Toutes ces activités contribuent à la découverte de leur corps, de leur environnement, des relations avec les autres...

Un cycle de rondes & danses est venu agrémenter ces temps pour aider l'enfant à découvrir son corps (représentation de son schéma corporel), découverte de l'espace, du rythme, de l'apprentissage par imitation. La répétition rassure l'enfant dans ses découvertes, ses apprentissages et contribuent ainsi à la mémorisation. Par ce biais, il y a aussi l'importance de la transmission d'un patrimoine culturel et l'encouragement du lien entre adulte et enfant dans le groupe.

Pour conclure chaque temps collectifs, un temps de comptines et jeux de doigts est proposé. M. Lapin vivant au milieu de son chou, nous dévoile ses amis les insectes cachés dans ses feuilles. Il vient nous rendre visite pour découvrir, manipuler et entonner...

Ces temps de chansons avec l'autre ou les autres aident l'enfant à développer son imaginaire, participent à la découverte de son image corporelle, à connaître les limites de son corps, à se différencier de l'autre, à entendre de nouveaux mots de façon ludique sur une mélodie...



Au mois d'avril, les assistantes maternelles, les enfants, la garderie itinérante « Les Chambalous » se sont rendus à l'EHPAD pour une chasse aux œufs et un temps comptine en commun pour des temps d'échange intergénérationnel.

Deux fois dans l'année (mai et octobre), les assistantes maternelles de Roybon invitent celles du secteur à venir partager un temps collectif à Roybon. Ces moments de convivialité sont riches d'échanges et de partage pour petits et grands...



Depuis le mois de septembre en temps collectif, l'animatrice accompagne les professionnelles autour de « comment favoriser l'estime de soi chez le jeune enfant ». Ensemble, nous échangeons sur ce qui se passe autour du jeu libre : observation, place de l'adulte, mise en mots, prise de conscience de ce que l'on fait déjà... Ces moments de partage d'expériences professionnelles sont très enrichissants...

La malle « tous artistes » emprunté à l'ACCEP 38-73 (association de collectif enfants, parents, professionnels) a permis à tous de découvrir divers objets : carte à encre, tableau artistique aimanté, tapis d'artiste en feutrine, livre illustré de toile de peinture, jeux d'encastements...

Le 19 novembre dernier à l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles, dont le thème était le livre, une animation a été organisée à la bibliothèque de Viriville.

Un travail de partenariat entre l'animatrice RAM et les bibliothécaires de Roybon et Viriville a permis aux assistantes maternelles et enfants de partager ce temps fort.

Installé sur des tapis, caisses de livres à portée de main, tout ce petit monde s'est installé confortablement. Pendant que les enfants s'adonnaient à la découverte des images..., les bibliothécaires ont suscité des échanges sur l'intérêt du livre pour le tout petit, la place de l'adulte, répondu aux questions des professionnelles et fait une présentation des albums.

Une petite exposition de photos sur les temps bibliothèque avec le RAM, accompagnée de quelques conseils aux adultes pour l'accompagnement de l'enfant autour du livre a été présentée à cette occasion dans le hall de la bibliothèque où elle y est restée une quinzaine de jours.

Le 7 décembre dernier, le traditionnel goûter de Noël s'est déroulé à la salle des fêtes de Marcilloles. Trois membres de la batterie fanfare « L'écho des remparts de Thodure » ont animé des petites chansons de Noël (saxophone, flûte traversière, clarinette).

Les enfants émerveillés par les instruments, les sons... ont apprécié les mélodies.

Puis, nous avons partagé un goûter où chacun avait apporté sa spécialité...

Les soirées conférence-débat proposées en 2012 :

En partenariat avec les structures petite enfance de la Communauté de Communes Bièvre-Chambaran, le RAM Bièvre-Liers, la

LA VIE COMMUNALE

Changement de propriétaires au Tabac-Pressé



Bonne retraite à Edwige Martin et Carmen Keller qui tenaient depuis 13 ans le commerce de Tabac-Pressé du village. Bienvenue à leurs successeurs : Stéphane et Christelle Del Vito. Nous leur souhaitons une bonne adaptation au village et un bon succès dans leur entreprise commerciale.

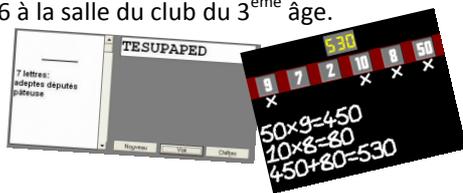
Fermeture pour inventaire du vendredi 29 mars au dimanche 31 mars. Réouverture le lundi 1er avril.

Des Chiffres et Des Lettres reprennent après l'hiver !

Les séances de jeu « des Chiffres et des Lettres » reprennent après cet hiver rigoureux : toujours un mercredi tous les quinze jours, de 20h à 22h, avec l'animation bienveillante de Roland Chancrin ! La participation est gratuite.

Ces soirées sont placées sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Ce n'est pas une compétition ! Tout le monde peut jouer, pour peu que l'on apprécie la recherche du mot le plus long et celle du bon compte ! De bons moments ont également lieu autour de la recherche des définitions des mots trouvés.

Prochaines séances les mercredis 10/04, 24/04, 15/05, 29/05, 12/06 et 26/06 à la salle du club du 3^{ème} âge.



OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le Secrétariat de Mairie est ouvert...

Les lundis de 8h 30 à 12h 00 et de 13h 30 à 17h 30
 Les mardis de 8h 30 à 12h 00 et de 13h 30 à 17h 30
 Les mercredis de 8h 30 à 12h 00 (fermé l'après-midi)
 Les jeudis de 8h 30 à 12h 00 et de 13h 30 à 17h 30
 Les vendredis de 8h 30 à 12h 00 et de 13h 30 à 17h 30

Agenda / événements

Avril 2013

Sam. 6	Soirée Théâtrale	Bibliothèque
Mer. 10	Repas grenouilles	Club Haute Galaure
Dim. 14	Grande Braderie	Emmaüs
Dim. 28	Journée Déportation	FNACA et Commune

Mai 2013

Mer. 1	Marche du muguet	Donneurs sang
Mer. 8	Cérémonie « 8 mai 45 »	FNACA
Mer. 15	Repas cabri	Club Haute Galaure
Mer. 22	Concours cartes	Club Haute Galaure
Lun. 27	Don de sang	Donneurs de sang

Juin 2013

Sam. 8	Spectacle des enfants	Sou des Ecoles
Mar. 18	Cérémonie « 18 juin »	FNACA et Commune
Sam. 22	Kermesse IME	IME
Sam. 29	Kermesse Ecole	Sou des Ecoles

Ramassage des ordures ménagères

Mois	Village	Campagne
AVRIL	Les mardis et vendredis	Les vendredis
MAI	Les mardis et vendredis	Les vendredis
JUIN	Les mardis et vendredis	Les vendredis



Le brûlage des végétaux verts et des plastiques est très polluant pour l'air que nous respirons. Respectez vos voisins, utilisez la Déchèterie !

Déchèteries de Virville et Roybon



Nous vous prions de noter les nouveaux horaires d'ouverture pour les déchèteries de Virville et Roybon.

Ces horaires sont applicables à partir du 1^{er} août 2012.

	VIRIVILLE	ROYBON
Lundis	Fermée	de 14h00 à 17h00
Mardis	de 10h00 à 12h00	Fermée
Mercredis	de 8h00 à 12h00	de 14h00 à 17h00
Jeudis	de 10h00 à 12h00	Fermée
Vendredis	de 13h30 à 17h30	de 10h00 à 12 h00
Samedis	de 8h00 à 12h00	de 13h30 à 16h30
Dimanches	Fermée	Fermée

MENTIONS LEGALES

Responsable de publication : Marcel Bachasson , Maire.
 Rédaction et mise en page : Commission Municipale.
 Impression : Secrétariat.

Téléphone : 04.76.36.21.79 – **Télécopie** : 04.76.36.27.48

Courriel: secretariat.mairie@roybon.fr – **Site** : www.roybon.fr